

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 14 novembre 2014

Service instructeur
Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2014-10-6-8

Service consulté

COMMUNICATION
COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU
CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE DE FESSENHEIM
RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Résumé : Cette communication présente le rapport d'activité 2013 de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de FESSENHEIM. La CLIS s'est réunie 3 fois en séance plénière sous la présidence de M. HABIG pour débattre des points d'actualité. Des visites sur le site de la centrale ont également permis de suivre les travaux liés aux prescriptions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire : épaissement des radiers des bâtiments réacteur, mise en place d'un appoint d'eau d'ultime secours...

En application de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 « Transparence et Sécurité en matière Nucléaire » (dite loi TSN), la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM établit chaque année un rapport d'activité.

Le document détaillé se rapportant à l'année 2013 est joint en annexe à la présente communication.

Les séances plénières

En 2013, la CLIS s'est réunie à trois reprises, les 12 février, 16 septembre et 2 décembre en session plénière sous la présidence de Monsieur Michel HABIG.

Lors de ces réunions, les débats ont porté entre autres sur les points d'actualité suivants :

ÖKO Institut : étude comparative entre les centrales nucléaires allemandes, suisses et françaises

Le 18 octobre 2012, le Land du Bade-Wurtemberg avait rendu publique une étude comparant les centrales allemandes d'une part et celles de FESSENHEIM et BEZNAU en Suisse d'autre part ; ce rapport pointait le manque de redondance des systèmes de sûreté des deux centrales française et suisse. La CLIS a alors invité l'auteur de ce rapport à présenter ses conclusions tout en accordant à EDF et à l'ASN un droit de réponse aux soi-disant problèmes soulevés par ce rapport. En conclusion, il s'avère que, suite à la réalisation des travaux liés aux prescriptions de l'ASN liées aux 3^{ième} Visite Décennale (VD3) et au post-Fukushima, que la centrale de FESSENHEIM est aussi robuste qu'une centrale allemande.

Renouvellement de la demande d'autorisation des rejets de la centrale

EDF avait remis à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), fin 2012, un dossier de demande de renouvellement de l'autorisation des rejets solides, liquides et gazeux dans l'environnement. A la demande de M HABIG, un exemplaire a également été remis à la CLIS. La CLIS a alors sollicité le Comité Scientifique de l'Association Nationale des Commissions et Comités Locaux d'Information (CS ANCCLI) en vue d'une expertise et d'une analyse sur la pertinence des niveaux de rejets proposés par l'exploitant. Les conclusions des experts du CS ont été présentées aux membres de la CLIS. L'ASN a confirmé qu'elle tiendra compte des remarques dans le cadre de l'instruction de cette demande.

VD3 de Fessenheim 2

Le 28 août 2012, EDF avait transmis à l'ASN le rapport consécutif au réexamen de sûreté de la VD3 de Fessenheim 2.

Le 23 avril 2013, l'ASN a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation du réacteur n°2, à l'instar de l'autorisation qui avait été accordée pour le réacteur n° 1 pour une période de 10 ans.

Cette autorisation est assortie de 23 prescriptions, dont notamment l'obligation de renforcer le radier du Bâtiment Réacteur (BR) avant fin décembre 2013 et la réalisation d'un appoint d'eau ultime (création d'un puits équipé de pompes alimentées par un groupe électrogène diesel).

Renforcement du radier des Bâtiments Réacteur

EDF avait invité les membres de la CLIS à une visite de la mise en œuvre du chantier préparatoire au renforcement des radiers des 2 BR. Les travaux proprement dits ont été réalisés en juin 2013, dans la continuité des travaux de renforcement du radier du réacteur n°1 et dans les délais prescrits.

Les autres points abordés en réunion plénière ont été les suivants :

- présentation et suivi des travaux liés aux prescriptions de l'ASN, suite à la VD3 des tranches 1 et 2 et suite aux Etudes Complémentaires de Sûreté,
- présentation du rapport d'activité de la centrale par l'exploitant,
- suivi de l'évolution de la situation à FUKUSHIMA,
- présentation des requêtes portées par différentes associations...

Les comptes rendus des réunions plénières et tous les documents annexes sont en ligne sur le site du Conseil Général du Haut-Rhin (www.cg68.fr/clis).

Le Bureau

Le Bureau de la CLIS s'est réuni 3 fois pour préparer l'ordre du jour des réunions plénières et faire le point sur les contre-expertises mandatées par la CLIS.

Autres activités

Des membres de la CLIS ont participé, entre autres, aux réunions et manifestations suivantes :

- MM. BERINGER, LACOTE et ZIMMERER ont participé aux inspections de l'ASN,
- M. WALTER a participé à la commission de la centrale de PHILIPPSBURG en Allemagne,
- M. JUNKER assiste aux réunions de la commission de suivi de Fessenheim pilotée par le Regierungspräsidium de FREIBURG,
- Le 6 avril, MM. HABIG et JUNKER – chargé de mission de la CLIS - ont participé à une inspection du site avec l'ASN dans le cadre de la préparation du chantier de renforcement des radiers,
- La CLI du CNPE de Nogent-Sur-Seine a rencontré les membres de la Clis de FESSENHEIM avant de visiter la centrale,
- MM. LACOTE et JUNKER ont assisté en qualité d'observateurs à l'exercice de crise au centre opérationnel départemental de la Préfecture,
- M. JUNKER, chargé de mission de la CLIS, a participé aux réunions du groupe de travail des chargés de missions des CLI,
- Les membres des différents collèges de la CLIS ont participé à la 25^{ème} conférence des CLI à PARIS.

Sur la base des informations ci-dessus, il vous est proposé de prendre acte de cette présentation du rapport d'activité 2013 de la CLIS de FESSENHEIM.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER



**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS)
DU CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE (CNPE)
DE FESSENHEIM**

Rapport d'activité 2013

1 - Préambule

La composition de la CLIS du CNPE de FESSENHEIM a été fixée par un arrêté du Président du Conseil Général du Haut-Rhin conformément à la loi TSN du 13 juin 2006 et de son décret d'application n°2008-251 du 12 mars 2008.

La CLIS de FESSENHEIM, présidée par Michel HABIG Vice-Président du Conseil Général, est composée de 40 membres :

1.1 - Collège des élus : 20 membres

- Mme Catherine TROENDLE - Sénateur du Haut-Rhin
- M. Michel SORDI - Député du Haut-Rhin
- M. Jean-Paul OMEYER - Vice-Président au Conseil Régional d'Alsace
- M. Jean-Marie BELLIARD - Conseiller Régional
- Mme Odile BOCQUET-HUNOLD - Conseillère Générale (en remplacement de M. Etienne BANNWARTH - Conseiller Général (avril 2013))
- M. Christian CHATON - Conseiller Général
- M. Dominique DIRRIG - Conseiller Général
- M. Pierre GSELL - Conseiller Général
- M. Michel HABIG - 3e Vice-Président du Conseil Général
- M. Frédéric HILBERT - Conseiller Général
- M. Hubert MIEHE - Conseiller Général
- M. Bernard NOTTER - Vice-Président du Conseil Général
- M. Eric STRAUMANN - Conseiller Général – Député du Haut-Rhin
- M. Alain GRAPPE – Conseiller Général, (en remplacement de M. Daniel WEBER – Vice-Président du Conseil Général (avril 2013))
- M. Jean-Louis SCHELCHER - Maire de BALGAU
- M. François BERINGER – Maire de BLODELSHEIM
- M. Jean GOETZ - Adjoint au Maire de RUMERSHEIM-LE-HAUT
- M. Jean-Paul SCHMITT - Maire de NAMBSHEIM
- Mme Fabienne STICH - Maire de FESSENHEIM
- M. André ONIMUS - Président de la Communauté de Communes Essor du Rhin.

1.2 Collège des associatifs : 7 représentants d'associations de protection de l'environnement,

- M. Jean Paul LACOTE - Alsace Nature
- M. Claude LEDERGERBER - Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin
- M. Jean-Pierre FRICK – Consommation Logement et Cadre de Vie (décembre 2013)
- M. François EICHHOLTZER – Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
- M. Gilles BARTHE en remplacement de M. Christophe HARTMANN – Alter Alsace Energie
- M. Philippe SCHOTT – Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace, en remplacement de Mme Céline WISSON en charge de l'intérim (septembre 2013)
- M. Thierry SCHMERBER – Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

1.3 Collège des salariés : 6 représentants des organisations syndicales

- M. Guy KLEIN – CGT
- M. Jean-Paul ZIMMERER – FO
- M. Philippe HUCK – CFDT
- M. Jean-Marc PAQUET – CFTC
- Mme Carole PERRIN – CHSCT
- M Maurice BACHER en remplacement de Mme Véronique SAVOLDELLI – CFE CGC (juin 2013).

1.4 Collège des personnes qualifiées : 7 personnes qualifiées et représentants du monde économique, de la sécurité nucléaire, de l'information et de la communication :

- M. Jacques DOUMAS – Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar - Centre Alsace
- Dr. Norbert KIRCHNER – Vice-président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Haut-Rhin
- Mme Monique SENE – Présidente du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire
- M. Juan JIMENEZ – Vice-président délégué du Groupement des Industriels de la Maintenance de l'Est (juillet 2013)
- M. Benoît GALL en remplacement de M Jean-Claude SENS - Président de la Société Française d'Energie Nucléaire (décembre 2012)
- Mme Dorothea STÖRR-RITTER – Landrätin du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald
- Mme Bärbel SCHÄFER – Présidente du Regierungspräsidium Freiburg.

Les autorités suivantes ont accès de plein droit aux travaux de la CLIS :

- le ou les représentants de l'Autorité de Sécurité Nucléaire,
- les représentants des Services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, désignés conjointement par les Préfets de la Région et du Département,
- le ou les représentants de l'exploitant du CNPE de FESSENHEIM.

Au vu de la position frontalière de la centrale, les représentants des 4 Communes allemandes situées dans un rayon de 5 km de la centrale, sont associés par une convention aux travaux de la CLIS avec voix consultative.

Un représentant du canton de Bâle est également invité aux réunions.

2 - Le Bureau

Le Bureau de la CLIS est composé de 8 membres :

- 4 représentants des élus : Madame Fabienne STICH, Messieurs Pierre GSELL, François BERINGER et Michel HABIG,
- 2 représentants d'association : Messieurs Jean-Paul LACOTE et Gilles BARTHE,
- 1 représentant des syndicats : Monsieur Jean-Paul ZIMMERER,
- 1 représentant des experts : Madame Bärbel SCHÄFER.

Le Bureau s'est réuni les 28 janvier, 7 mai et 8 novembre afin de faire le point sur l'avancement des études en cours et d'arrêter les ordres du jour des réunions plénières.

3 - Séances plénières

La CLIS s'est réunie à 3 reprises en sessions plénières sous la présidence de M HABIG. Pour une participation plus active des participants allemands, une interprétation simultanée des débats est assurée.

3.1 – Réunion du 12 février 2013 – Points abordés

- L'analyse et expertise programmée du dossier relatif au renouvellement des autorisations de rejets de la centrale, par le Comité Scientifique de l'ANCCLI
- Le débat sur la publication du rapport du Cabinet ÖKO Institut relatif à une étude comparative entre les centrales allemandes et celles de Fessenheim et Beznau (en Suisse)
- La demande du Conseil Général du Haut-Rhin pour la création d'une CLIS transfrontalière pour les centrales nucléaires du Rhin Supérieur ; demande rejetée par les gouvernements Allemands et Suisses
- Le renforcement du radier du bâtiment réacteur n°1 du site de Fessenheim
- Le point sur les Etudes Complémentaires de Sécurité (ECS) suite à l'accident de Fukushima
- Les modifications de 3 prescriptions de la décision du 4 juillet 2011 prise suite à la VD3 de la 1^{ère} tranche du site de Fessenheim
- Les éléments de doctrine sur la gestion post accidentelle d'un accident nucléaire
- Le bilan 2012 et les perspectives de l'exploitant pour l'année 2013.

3.2 - Réunion du 16 septembre 2013 - Points abordés

- L'autorisation de poursuivre l'exploitation pour Fessenheim 2 suite à la VD3
- La présentation du rapport du Cabinet ÖKO Institut commandité par le Ministère de l'Environnement du Bade-Wurtemberg à la suite des stress tests réalisés en Europe consécutivement à la catastrophe de Fukushima
- L'avancement des travaux liés aux arrêts de tranches et aux prescriptions de l'ASN suite aux Visites Décennales et aux Evaluations Complémentaires de Sécurité (ECS)
- L'organisation de l'exercice du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du 14 novembre 2013 par les services de la Préfecture.

3.3 – Réunion du 2 décembre 2013 – Points abordés

- L'analyse, par les représentants du Comité Scientifique, de l'expertise du dossier de renouvellement des autorisations de rejets
- La présentation par l'exploitant du renforcement du 2^e radier ainsi que le retour d'expérience dont aura bénéficié ce 2^e chantier
- Les présentations des différentes requêtes portées par les associations pro et anti-nucléaires
- L'explication de l'événement relatif au refroidissement du réacteur lors des opérations de redémarrage de l'unité de production n° 2 survenu le 31 octobre 2013. Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

4 - Etude mandatée par la CLIS

Dossier de renouvellement des autorisations de rejets et de prise d'eau

Ce dossier de renouvellement des autorisations de rejets solides, liquides et gazeux se substituera aux limites de rejets fixées par la réglementation en vigueur lors de l'ouverture du site de FESSENHEIM. A la demande de M HABIG, l'exploitant a transmis à la CLIS la nouvelle demande d'autorisation.

A réception du dossier, la CLIS a mandaté le Conseil Scientifique de l'ANCCLI pour une analyse et expertise relatives à la pertinence des niveaux de rejets et l'impact des rejets sur l'homme et son environnement.

Le résultat de cette expertise a été présenté, dans un 1^{er} temps, au Groupe de travail composé des membres du Bureau de la CLIS en charge du suivi de cette expertise puis, dans un 2^e temps, en réunion plénière le 2 décembre 2013.

Dans leurs conclusions, les experts du Comité Scientifique ont :

- mis en exergue un certain nombre d'insuffisances et d'erreurs méthodologiques, liées en partie aux insuffisances du protocole de surveillance auquel doit se conformer l'exploitant
- concluent à l'absence d'une contribution du CNPE au marquage de son environnement proche.

5 - Participation de la CLIS aux inspections de l'ASN sur le site de FESSENHEIM

Dans le cadre des inspections proposées aux membres de la CLIS :

- M. BERINGER a participé à l'inspection du 17 juillet 2013 relative au « Management de la sûreté et organisation / conformité bâtementaire »
- MM LACOTE et ZIMMERER ont participé à l'inspection du 15 novembre 2013 qui relevait des « Prescriptions post FUKUSHIMA »

6 - Participation à diverses réunions / conférences

Centrale nucléaire de PHILIPPSBURG

La Commission d'Information de la centrale nucléaire de PHILIPPSBURG organisait sa 5^e réunion le 26 novembre 2013 à PHILIPPSBURG.

M Georges WALTER a participé à cette commission.

Begleitausschusses FESSENHEIM

Le Regierungspräsidium de FREIBURG a organisé le 3 décembre 2013 une réunion du Comité de Suivi de FESSENHEIM.

M JUNKER, chargé de mission de la CLIS, a participé à cette réunion.

7 - Visite au Centre Nucléaire de Production d'Electricité de FESSENHEIM

Dans le cadre des 3^e Visites Décennales (VD3) et des différents retours d'expériences, MM HABIG et JUNKER ont participé le 9 avril 2013, à la mise en œuvre des installations de chantier préalablement au renforcement des radiers des bâtiments réacteur.

8 - Echanges entre CLI

Rencontre / réunion avec la CLI de NOGENT-SUR-SEINE le 13 novembre 2013 avec les membres du Bureau de notre CLIS dans les locaux du Département avant de visiter la centrale de FESSENHEIM et le Musée de l'Energie.

9 - Plan Particulier d'Intervention du CNPE de FESSENHEIM

Dans le cadre de la préparation de l'exercice réglementaire permettant de tester le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du CNPE de FESSENHEIM, M HABIG assistait à la réunion d'information au public, à FESSENHEIM, le 28 octobre 2013.

Lors de la journée de l'exercice le 14 novembre, MM LACOTE et JUNKER ont assisté, en tant qu'observateurs, à l'exercice au Centre Opérationnel Départemental de la Préfecture.

Mme STICH et M. BERINGER, étaient présents au poste communal de crise de leur mairie respective, afin de répondre aux questions de la population.

10 - Journée sur le thème des déchets radioactifs

M JUNKER a participé, le 20 novembre 2013, à la journée d'échanges organisée à PARIS par l'ANCCLI sur la question des déchets radioactifs Moyenne Activité - Haute Activité Vie Longue (MA-HA VL).

11 - Conférence annuelle de l'ANCCLI

Mme SENE, MM HABIG, BERINGER, LACOTE, ZIMMERER et JUNKER ont participé à la réunion inter-CLI et à la 25^e Conférence des CLI le 11 décembre 2013.

12 - Site Internet de la CLIS

Le site de la CLIS, accessible à partir de l'adresse suivante : www.cg68.fr/clis apporte, au grand public, l'information sur le fonctionnement de la commission avec mises à jour en 2013.